

# LES CHOIX DELIBÉRÉS DE CE GOUVERNEMENT FONT MONTER LA COLÈRE

Les unions régionales Ile-de-France (URIF) CGT, FO, Solidaires, FSU, avec l'UNEF et l'UNL, tiennent avant tout à exprimer leur soutien total aux salarié.e.s qui sont en première ligne pour faire tourner le pays et en particulier la région Ile-de-France, dans des conditions inacceptables mettant en péril leur vie et celle de leurs proches : les soignant.e.s en premier lieu, les personnels d'entretien, les postiers, les pompiers, les territoriaux, les routiers, les salarié.e.s des magasins d'alimentation – professions souvent les plus mal rémunérées !

Les URIF sont scandalisées par les ordonnances qui découlent de la « loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 » publiées mercredi 25 mars.

Pour les URIF, ces ordonnances ne sont pas destinées à faire la « guerre » au coronavirus mais bien aux droits des salariés, en s'attaquant brutalement à leurs congés payés et à leurs jours de repos dans toutes les entreprises.

Ces ordonnances permettent aux employeurs de certaines entreprises d'imposer à leurs salariés des journées de 12h de travail, des nuits de 12h de travail et des semaines de 60h de travail. Ces ordonnances qui répètent à longueur d'alinéas « l'employeur peut imposer » sont faites pour répondre aux besoins du patronat, pas aux besoins de la population. D'ailleurs, elles ont une durée de vie qui peut aller jusqu'au 31 décembre 2020, c'est-à-dire bien au-delà de la période d'épidémie ! Il s'agit bien là du choix d'une société ultra-libérale.

En conséquence, les URIF exigent le maintien de toutes les dispositions du Code du travail en matière de congés payés, de jours de repos ainsi que de durée du temps de travail, et exigent le retrait immédiat de ces ordonnances.

Les URIF exigent également la revalorisation immédiate des grilles de salaires, des statuts et conventions, particulièrement dans les secteurs « essentiels ».

A mesure que la pandémie gagne les entreprises et les administrations d'Ile-de-France, entraînant des victimes parmi les collègues de travail, la colère des salariés monte contre les décisions de ce gouvernement : des salarié.e.s des chaînes de production dans le secteur automobile ont fait grève ce lundi en région parisienne pour exiger des masques, plus de 10 000 droits de retrait ont été recensés sur tout le territoire parmi les postiers-ères, des centaines de médecins portent plainte contre le Premier ministre pour « mise en danger de la vie d'autrui ».

Pour les URIF, c'est bien ce gouvernement qui est responsable de la situation, d'une part, en laissant les employeurs envoyer les salarié.e.s à l'abattoir parce qu'il s'est refusé à fermer les entreprises « non essentielles » comme les plateformes logistiques, les livraisons uberisées, la production automobile, le BTP, etc... et, d'autre part, en les autorisant cyniquement à verser avec « modération » des dividendes aux actionnaires parce qu'ils ont eu recours au chômage partiel.

Les URIF exigent l'arrêt immédiat des activités non essentielles en réaffectant aux hôpitaux les matériels de protection utilisés pour ces activités.

C'est bien ce gouvernement qui est responsable de la situation tragique que vivent actuellement les hôpitaux de la région parisienne, incapable d'endiguer la vague meurtrière de l'épidémie : à l'assistance publique des hôpitaux de Paris (AP-HP), ce ne sont pas seulement les masques qui viennent à manquer, mais l'ensemble du matériel de soins (respirateurs, bouteilles d'oxygène, antibiotiques, curare, pousse-seringues, blouses, housses de corps...).

Les URIF exigent la réquisition immédiate des secteurs industriels pour produire massivement des masques, du gel, du matériel respiratoire...

Cette gestion lamentable de la crise sanitaire n'est que la conséquence de la politique de casse du service public de santé menée depuis des années par R. Bachelot, M. Touraine, A. Buzyn.

Les URIF exigent un déblocage immédiat d'un budget supplémentaire pour financer la santé publique.

C'est bien ce gouvernement qui, pour tenter de masquer ses carences, rejette la responsabilité sur les organisations syndicales qui « osent » déposer des préavis de grève pour permettre aux salariés de faire valoir leurs droits à travailler en sécurité : à ce titre, les URIF condamnent fermement les propos du secrétaire d'Etat, Olivier Dussopt, jugeant « inopportun » le préavis de grève déposé par la fédération CGT des services publics. Les URIF voient dans ces propos la volonté d'empêcher toutes les organisations syndicales de déposer des préavis de grève et défendre les salariés, leur santé, en dehors de toute « union sacrée » et en toute indépendance.

La réalité, c'est que face à ce gouvernement auquel ils n'accordent pas la moindre confiance pour assurer leur sécurité, les salarié.e.s se tournent vers les organisations syndicales pour qu'elles les aident à se protéger en faisant respecter le droit du travail, en exigeant la tenue immédiate des CHSCT, en exerçant leur droit d'alerte et/ou droit de retrait ou en déposant des préavis de grève.

Les URIF exigent le rétablissement des CHSCT dans le privé et leur maintien dans le public.

Les URIF exigent que les industries essentielles, délocalisées au nom du profit, soient relocalisées et que la production de matériel de santé, de médicaments, de sécurité... soit immédiatement nationalisée.

Les URIF sont, avec leurs structures, aux côtés de tous les salarié.e.s qui refusent de servir de chair à canon et se défendent en utilisant tous les moyens à leur disposition :

leur colère est légitime et c'est de notre responsabilité d'aider à ce qu'elle s'exprime. □

Les URIF continuent d'exiger la liberté de circulation aux délégué.e.s syndicaux.ales pour se rendre sur les lieux de travail notamment lors d'une grève ou d'un droit de retrait et ainsi exercer leur mandat syndical pourtant garanti par la constitution.

Nous ne ferons pas de dons aux entreprises comme l'a exigé G. Darmanin : nous avons assez donné avec la suppression de l'ISF, avec le CICE et avec toutes les exonérations dont a bénéficié le patronat, sans oublier l'évasion fiscale.

Ce gouvernement n'a eu de cesse de s'attaquer aux services publics par des politiques d'austérité, en réduisant les budgets et les personnels. Ce sont pourtant eux, aujourd'hui, les premiers de cordée. Parce que ces politiques d'austérité mises en œuvre aveuglément par ce gouvernement et tous ceux qui l'ont précédé depuis des décennies n'ont que trop duré, c'est maintenant que nous exigeons que toutes ces revendications soient satisfaites.

Paris, le 31 mars 2020

